

PLAN DE COURS

GGR-3700 : Projet de recherche de fin d'études

NRC 15409 | Hiver 2022

Préalables : GGR, Crédits exigés : 45

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 2-0-16	Crédit(s) : 6
-------------------------	---------------

Ce cours a pour but de préparer l'étudiant à la pratique de la recherche dans le cadre d'études de deuxième cycle et à la rédaction de rapports exigés sur le marché du travail.

Activités de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur le campus.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 15h20	GHK-1350	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

En raison des directives gouvernementales et universitaires liées à la situation de la Covid 19, la première séance du 12 janvier 2022 aura lieu à distance. Un lien sera fourni dans l'onglet 'Contenu et activités' dans la séance correspondante.

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=140499>

Coordonnées et disponibilités

Martin Lavoie

Enseignant

ABP-3107

martin.lavoie@cen.ulaval.ca

Tél. : 656-2131 poste 442230

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
But du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Conditions d'admission	4
Inscription au cours	5
Les partenaires du projet de recherche de fin d'études	5
Les dates importantes	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Dépôt du sujet de recherche	6
Présentation orale du sujet de recherche	6
Présentation de l'état d'avancée du projet de recherche	7
Présentation finale des résultats à l'oral	7
Rapport de recherche	7
Participation et respect des échéanciers	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives	8
Dépôt final du rapport de recherche	8
Barème de conversion	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	9
Absence aux examens	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Matériel didactique	10
Bibliographie	10
Bibliographie	10

Description du cours

But du cours

Il s'agit d'une activité terminale ayant pour but de préparer l'étudiant à la pratique de la recherche scientifique et à la rédaction de rapports souvent exigés sur le marché du travail. Le cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés lui permettant d'évoluer d'une manière plus autonome dans le monde professionnel et scientifique. Plus particulièrement, il vise à l'initier à l'ensemble des étapes de planification et de réalisation de projets professionnels et scientifiques.

Objectifs

Dans le cadre du cours l'étudiant doit réaliser une recherche sur un sujet de son choix en s'assurant, avant le début du semestre, qu'un professeur du Département de géographie est disposé à agir à titre de professeur-conseiller. Il est fortement recommandé d'identifier un sujet avant le début de la session d'inscription au cours et de s'assurer de la disponibilité d'un professeur-conseiller. La recherche que l'étudiant doit réaliser sera définie et le sujet proposé par écrit dans les premières semaines de la session. En plus du professeur-conseiller, l'étudiant pourra bénéficier du soutien et des conseils du professeur responsable du cours.

Au terme de l'activité, l'étudiant devra avoir acquis:

- une connaissance générale des étapes de planification et de réalisation d'un projet de recherche;
- une connaissance générale des processus qui permettent l'application de ses acquis à des situations nouvelles;
- une perspective d'ensemble des concepts, des méthodes et des attitudes de travail appropriés pour comprendre un problème pratique et pour formuler une solution pertinente;
- les aptitudes nécessaires pour appliquer les connaissances acquises à des problèmes nouveaux et concrets;
- l'aisance pour communiquer, oralement et par écrit, la nature de ses réalisations et l'évolution de sa démarche d'intégration;
- une expérience concrète de recherche;
- la maturité pour porter un jugement critique pertinent sur diverses réalisations, les siennes et celles d'autrui;
- la capacité de rédiger un rapport.


Approche pédagogique

Le projet de recherche de fin d'études est une activité de 6 crédits dont l'essentiel du temps de l'étudiant est consacré à la réalisation de son projet. La somme de travail exigée par le projet de recherche correspond à celle d'un cours de six crédits, soit approximativement 270 heures de travail. Le total des heures est réparti entre la lecture, la recherche, la collecte de données, l'analyse, la rédaction, la participation au cours et la présentation orale des résultats. Le délai normal pour compléter l'ensemble de l'activité est de 15 semaines et doit être réalisé au cours de la session à laquelle le projet est inscrit à l'horaire de l'étudiant.

Au cours du semestre, l'étudiant devra présenter oralement à trois reprises ses travaux (présentation du sujet de recherche, état d'avancée des travaux et présentation finale de l'ensemble du projet).

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Conditions d'admission

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en géographie et qui ont cumulé un minimum de 45 crédits au moment de l'inscription au cours.

Inscription au cours

Le projet de recherche de fin d'études peut être effectué à l'un ou l'autre des trois trimestres de l'année, soit l'automne, l'hiver ou l'été. Cependant, l'étudiant qui désire inscrire le cours à son horaire devrait dans la mesure du possible avoir déjà identifié un sujet et un professeur prêt à le superviser avant le début de la session d'inscription.

Les partenaires du projet de recherche de fin d'études

Le rôle du responsable du cours:

Le rôle du responsable du cours est d'informer et d'accompagner les étudiants dans le processus de rédaction du rapport de recherche. Si nécessaire, il guidera l'étudiant, dans le choix d'un professeur-conseiller en mesure de le superviser et de l'évaluer. Il assurera le suivi de l'activité et maintiendra un contact régulier avec les étudiants afin de favoriser l'atteinte des objectifs de l'activité dans les délais prescrits. Il assurera l'organisation des exposés oraux et de l'évaluation de ceux-ci. Il procédera également à l'évaluation globale de l'activité. Il est de sa responsabilité de transmettre la note finale de l'étudiant à la direction des programmes de 1er cycle.

Le rôle du professeur-conseiller:

Le rôle du professeur-conseiller est de superviser et de soutenir l'étudiant dans la planification de son travail de recherche et tout au long de son déroulement. Il a la responsabilité d'évaluer le rapport de recherche de même que l'exposé oral final de l'étudiant.

Le rôle de l'étudiant:

L'étudiant a la responsabilité de trouver un sujet de recherche et un professeur-conseiller. Il est responsable de son horaire de travail et devra participer à l'ensemble des activités du cours.

Les dates importantes

Suite aux directives gouvernementales, la première séance (12 janvier 2022) aura lieu à distance. Un lien Teams sera indiqué dans la séance correspondante dans le calendrier des activités. À moins d'avis contraire, les trois autres rencontres se dérouleront en mode présentiel.

Le 12 janvier 2022 : Rencontre pendant laquelle seront présentés les objectifs et les modalités du cours.

Le 2 février 2022 : Les étudiants devront présenter leur projet de recherche à l'ensemble du groupe (présentation PowerPoint de 5-7 minutes maximum). Ils devront avoir complété et déposé le document intitulé "Inscription du sujet" dans la boîte de dépôt prévue à cette fin.

Le 23 mars 2022 : Les étudiants devront faire le point sur l'état d'avancée de leur projet de recherche dans le cadre d'une présentation orale (présentation PowerPoint de 5-7 minutes maximum).

Le 20 avril 2022 : Lors d'un séminaire regroupant l'ensemble des étudiants inscrit au cours, chacun des participants disposera de 30 minutes au total pour présenter oralement les résultats de son travail de recherche et répondre aux questions de l'assistance. Chaque étudiant devra donc prévoir une communication de **20 minutes maximum** afin, ensuite, de permettre les questions de l'assistance. L'utilisation d'un support visuel est essentielle pour favoriser le respect du temps accordé à chacun et la participation de tous est souhaitée afin d'assurer aux conférenciers un auditoire attentif.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du cours - 12 janvier 2022 (Séance à distance)	
Présentation du projet de recherche - 2 février 2022	

[Présentation de l'état d'avancée du projet de recherche - 23 mars 2022](#)

[Présentation finale du projet de recherche - 20 avril 2022](#)

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Dépôt du sujet de recherche	Dû le 2 févr. 2022 à 12h30	Individuel	1 %
Présentation orale du sujet de recherche	Dû le 2 févr. 2022 à 12h30	Individuel	2 %
Présentation de l'état d'avancée du projet de recherche	Dû le 23 mars 2022 à 12h30	Individuel	4 %
Présentation finale des résultats à l'oral	Dû le 20 avr. 2022 à 12h30	Individuel	20 %
Rapport de recherche	Dû le 20 avr. 2022 à 12h30	Individuel	70 %
Participation et respect des échéanciers	Dû le 20 avr. 2022 à 12h30	Individuel	3 %

Optionnels		
Titre	Date	Mode de travail
Dépôt final du rapport de recherche	À déterminer	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Dépôt du sujet de recherche

Date de remise : 2 févr. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Une copie en format Word du document devra être déposée dans la boîte de dépôt du cours. L'utilisation du modèle ci-joint (fichier à consulter) est essentielle lors du dépôt du sujet.

Directives de l'évaluation : Utiliser le formulaire.

Fichiers à consulter :  [GGR-3700_H2022_Inscription du sujet de recherche.docx](#) (16,83 Ko, déposé le 4 janv. 2022)

Présentation orale du sujet de recherche

Date de remise : 2 févr. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel


Pondération : 2 %

Remise de l'évaluation :	Présentation orale
Directives de l'évaluation :	Chacun des participants sera appelé à présenter oralement son projet de recherche. Il disposera de 5-10 minutes maximum et devra appuyer sa présentation d'un support PowerPoint.

Présentation de l'état d'avancée du projet de recherche

Date de remise :	23 mars 2022 à 12h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	4 %
Remise de l'évaluation :	Présentation orale
Directives de l'évaluation :	Les participants devront faire le point sur l'état d'avancée de leur travail de recherche (présentation PowerPoint de 5-10 minutes maximum).

Présentation finale des résultats à l'oral

Date de remise :	20 avr. 2022 à 12h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Présentation orale en classe
Directives de l'évaluation :	<p>Chacun des étudiants disposera de 30 minutes pour présenter oralement les résultats de son travail devant les autres étudiants, le professeur responsable de l'activité ainsi que le professeur-conseiller. Les participants devront prévoir une présentation de 20 minutes maximum pour permettre une période de questions de la part de l'assistance.</p> <p>L'évaluation de l'oral sera faite par le responsable du cours ainsi que le professeur conseillé et portera sur les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">Exposé de la problématique et des objectifs / 3Présentation de la méthodologie / 3Présentation et discussion des résultats /5Portée et qualité de la conclusion / 2Qualité de l'expression orale et de la communication /4Qualité des documents visuels / 2Qualité des réponses aux questions de l'assistance / 1
Fichiers à consulter :	 GGR-3700_H2022_Évaluation de présentation orale finale.docx (19,1 Ko, déposé le 4 janv. 2022)





Rapport de recherche

Date de remise :	20 avr. 2022 à 12h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	70 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt Par courriel et en format Word au professeur-conseiller.
Directives de l'évaluation :	

Le contenu du rapport de recherche devra s'adapter à la nature du projet à réaliser. Afin de vous accompagner dans la réalisation de votre travail, vous devez consulter régulièrement votre professeur-conseiller de même que le responsable du cours pour vous assurer que vous répondez aux exigences du cours. Le guide suivant répondra sans doute à la majorité de vos questions concernant la mise en forme du document que vous devez produire. Vous y trouverez les règles à suivre pour assurer le rendu d'un travail soigné qui répondra aux exigences du programme, mais également de la bibliothèque en ce qui a trait à la présentation des documents électroniques.

L'utilisation du modèle est exigée.

Fichiers à consulter :

-  [Guide.pdf](#) (499,54 Ko, déposé le 23 déc. 2021)
-  [GGR-3700_H2022_Formulaire d'évaluation du rapport final.docx](#) (13,94 Ko, déposé le 4 janv. 2022)
-  [GGR-3700_H2022_Autorisation de dépôt_final du rapport de recherche.docx](#) (57,09 Ko, déposé le 4 janv. 2022)
-  [GGR-3700_Licence non exclusive_Rapport de recherche.pdf](#) (218,52 Ko, déposé le 4 janv. 2022)

Participation et respect des échéanciers

Date de remise : 20 avr. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Directives de l'évaluation :

Le respect des échéanciers ainsi que la participation des étudiants sont au cœur même de l'organisation du cours. Quelques étapes sont à réaliser au cours de la session et il est important de respecter les échéances qui vous sont imposées. La **participation active de chacun des étudiants** est également sollicitée afin d'assurer un auditoire attentif lors des présentations orales qui auront lieu à trois reprises au cours de la session. Chacun des participants sera donc évalué en fonction de sa participation lors des séances de cours et sur la base des questions qu'il posera lors des présentations de ces collègues.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Dépôt final du rapport de recherche

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel


Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Remettre le formulaire au professeur responsable du cours.

Directives de l'évaluation : Dans le but de favoriser une meilleure diffusion et de réduire les coûts liés à la reproduction du rapport de recherche de fin d'études au baccalauréat en géographie, le dépôt final du rapport sera fait en format électronique.

Ainsi, la bibliothèque de l'Université Laval assurera la diffusion des rapports de recherche de premier cycle dans la mesure où le candidat aura obtenu la note minimale de « A- » à l'évaluation du rapport de recherche. Pour se prévaloir de ce privilège, les étudiants concernés devront déposer sur le site du cours une version corrigée du rapport de recherche en format Word et compléter le document suivant (Licence_essais_géo.pdf) qui sera signé et remis au responsable du cours.

Pour les autres, le département de géographie assurera une diffusion restreinte des rapports sur l'intranet du cours GGR-3700 Projet de recherche de fin d'études.

Fichiers à consulter :

-  [Licence_essais_géo.pdf](#) (218,52 Ko, déposé le 23 déc. 2021)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> ↗

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.